PROCES VERBAL DU CONSEIL D’ÉCOLE DU 09 JUIN 2017

**GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO**

**Personnes présentes :**

Directrice : Mme Sintes (également enseignante de GS)

Equipe enseignante : Mmes Deleporte (PS), Pagès (PS/MS), Cottet-Moine (MS), Tarricone (MS/GS), Lecendreux (CP), Bouajila (CP), Dosière (CE1), Arruebo (CP et CE1), Pagnon-Pouille (CE2/CM1), Galati (CM1), Crespy (enseignante nommée sur l’école à la rentrée prochaine).

Représentants de parents d’élèves : Mmes Ait Mokhtar, Cassot, Debaye, Doisne, Habarou-Suty, Le Bris, Mitrano, et Mrs. Canales, Lamidé, Margot.

Représentants de la mairie : Mmes Delannet et Carrière.

1. **Prévisions des effectifs et structure de l’école pour 2017/2018**
* **Equipe enseignante et de direction**

Madame la directrice Sophie Sintes sera totalement déchargée de classe à la rentrée prochaine.

Marion Pagès (PS/MS) ayant obtenu une mutation vers Villiers, quitte l’école à la rentrée.

Mmes Tarricone(MS/GS), Yacine (GS), Arruebo (CP/CE1), Pagnon-Pouille (CE2/CM1) et M Pelletier (MS/GS) et Lucas (CM1), non titulaires de leurs postes quittent l’école.

Trois nouvelles enseignantes sont déjà nommées à titre définitif sur l’école : Marie Crespy (en maternelle), Fanny Taupin (en élémentaire) et Alexandra Roux (sur la décharge de direction de madame Sintes et a priori en élémentaire).

Deux postes et demi restent à pourvoir : ½ en élémentaire et 2 en maternelle.

* **Structure et effectifs prévisionnels**

La répartition des classes, des enseignants ainsi que l’effectif est **prévisionnel** et susceptible d’évolution jusqu’en septembre.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Ecole complète** | **12 classes** |  | **314 élèves** |
| **Maternelle**  | **5 classes** |  | **132 élèves** |
|  | PS | D. Deleporte | 27  |
|  | PS/MS | ? | 9 (PS) – 15 (MS) |
|  | MS | I. Cottet Moine | 27 |
|  | MS/GS | ? | 6(MS) – 20 (GS) |
|  | GS | M.Crespy à 75-80% +? | 28 |
| **Elémentaire**  | **7 classes** |  | **185 élèves** |
|  | CP | A.Roux | 27  |
|  | CP/CM1 | A.Lecendreux | 14 (CP) – 10 (CM1) |
|  | CE1 | S.Dosière | 26 |
|  | CE1 | B.de Compreignac | 27 |
|  | CE2 | C.Galati à mi-temps +? | 25 |
|  | CM1 | F.Taupin | 26 |
|  | CM2 | O.Bouajila | 30 |

Les parents d'élèves soulignent leur souhait que les classes complexes (double-niveau, groupe posant des difficultés en matière de discipline...) soient confiées à des enseignants ayant déjà exercé au sein de l'école et connaissant de ce fait bien les élèves afin de garantir une bonne année scolaire.

Cela parait cohérent mais on ne peut imposer à un professeur une classe donnée.

* **ATSEM**

Quatre postes d’ATSEM sont maintenus sur l’école à la rentrée prochaine, sans que l’on sache à ce jour si les personnes changent ou non.

* **Cycle 3 – Lien avec le Collège**

Madame Sintes rappelle que le cycle 3 recouvre désormais les classes de CM1-CM2-6ème. A ce titre, elle mentionne l’existence de « conseils école-collège » entre l’enseignante de CM2, la directrice et des représentants du collège permettant d’assurer une meilleure fluidité pour le passage des élèves du CM2 à la sixième.

En vue de ce passage en sixième, les parents d’élèves demandent si des enseignements de langues vivantes supplémentaires (dispensés par des intervenants extérieurs ou non) sont prévus et/ou nécessaires à l’entrée dans certaines sixièmes des collèges du secteur (Collège Branly à Nogent et Pierre Brossolette au Perreux).

Cela peut être utile pour intégrer la 6ème internationale de Branly ainsi que les classes de 6ème bi-langues (anglais –allemand à Branly).

Madame Sintes confirme par ailleurs que durant l’année de CM2, les enfants auront l’opportunité de visiter leur futur collège et que d’autre part, les parents seront également conviés à une réunion par le collège.

1. **Organisation scolaire quant à l’évaluation**
* **Livret scolaire unique (LSU)**

L’école est toujours en attente des codes pour l’accès au livret scolaire unique, numérique. Il semble que ceux-ci commencent à être disponibles dans certaines villes…

* **Classeur de réussite** (pour les élèves de maternelle)

Ce nouveau document voué à suivre les élèves de la petite à la grande section de maternelle est en cours d’élaboration par les enseignantes. Il sera présenté aux parents des élèves de petite et moyenne section dans les quinze derniers jours de classe, et remis aux parents des élèves de grande section.

1. **Travaux**

Suite à la visite du responsable technique à l’école, les travaux suivants sont programmés pour l’été :

* La classe attribuée aux futurs CM2 est une des salles qui étaient utilisées par le centre de loisir, donnant côté jardin. Une nouvelle salle doit être créée pour le centre de loisir dans la partie des locaux non encore réhabilitée (le sol notamment doit être refait…)
* Le portail d’entrée de l’école doit être muni d’une gâche électrique qui permettra à la gardienne de l’ouvrir à distance. Compte tenu de l’occupation de l’école par le centre de loisir en Août, ces travaux débuteront dès la fin du mois de juin, nécessitant notamment la percée d’une « tranchée » dans la zone située dans l’entrée de l’école.
* La « clôture » séparant les deux cours de récréation doit être déplacée afin d’agrandir la cour des élémentaires, désormais plus nombreux (en plus d’être plus grands) que les maternels.
1. **Plan vigipirate**
* La mairie signale renoncer à attendre d’éventuelles subventions de l’Etat pour engager les travaux de mise en sécurité. Une réunion est programmée fin juin pour budgéter les travaux à mettre en œuvre.
* Les enseignantes soulèvent de nouveau la question de l’évacuation de l’école côté maternelle vers la Marne, qui nécessiterait l’ouverture d’une porte dans le grillage sur l’arrière de l’école.
1. **Bilan pédagogique de l’année et perspectives**
* Bilan de l’année : les enseignantes font individuellement état de leur satisfaction sur l’année écoulée. Sont soulignés les effectifs chargés en maternelle, dans des classes parfois un peu juste en taille.
* Le projet musique en partenariat avec les CMR et qui a donné lieu au spectacle à la scène Watteau a eu un grand succès.
* Pour l’année prochaine, les enseignantes montent actuellement un projet culturel alliant musique (avec un intervenant CMR) et théâtre (avec une intervenante du théâtre de Nogent) qui devraient concerner toutes les classes d’élémentaire et donner lieu à un nouveau spectacle à la scène Watteau. Ce projet doit être déposé fin juin à la mairie pour pouvoir bénéficier d’une subvention municipale.
* Natation : la nouvelle formule des séances de natation a donné satisfaction. L’an prochain, des travaux vont entrainer la fermeture d’une partie des bassins de la piscine de Nogent sur une grande partie de l’année. Seuls les élèves de grande section de maternelle, CE1 et CM2 bénéficieront de séances de natation. Une réflexion est actuellement engagée par la mairie pour proposer une activité de substitution aux élèves de CP.
* Le sujet de la remise en cause de « la réforme des rythmes scolaires » est soulevé : les représentantes de la mairie soulignent que la ville de Nogent a toujours été favorable à la semaine de quatre jours et que dès lors que des décrets paraitront sur le sujet, une réflexion sera engagée en partenariat avec les enseignants et parents d’élèves. A court terme, aucune modification n’est envisageable pour la rentrée de septembre 2017.
* Bilan du numérique : la mairie a obtenu un avis favorable pour l’acquisition d’une classe numérique (15 tablettes environ) pour l’école. Il est rappelé que l'école possède déjà actuellement 8 tablettes. Les enseignantes soulèvent leur besoin d’au moins un vidéoprojecteur supplémentaire. L’accès internet pose également problème : la mairie espère que l’accès internet sera amélioré d’ici décembre, lorsque la fibre sera déployée sur toute la ville.
* Madame Sintès, qui sera déchargée de classe à la rentrée prochaine, mentionne son souhait d’intervenir en classe en partenariat avec certaines enseignantes pour dispenser des cours d’anglais et/ou informatique. Par ailleurs, elle souligne le souhait de l’équipe pédagogique de développer, dans le cadre de l’Education Morale et Civique, l’entraide entre les élèves.
* Madame Sintès souhaite également mettre en place de façon régulière un conseil d'élèves (1 toutes les 6 semaines) composé de 2 à 3 représentants par classe. Un conseil d'élèves s'est tenu cette année et l'expérience s'est avérée très positive.
1. **Fêtes et sorties de fin d’année**
* Sortie de classes : en élémentaire : les CE1 vont à Giverny le 23/06 ; les CP, CE2 et CM1 font une sortie accrobranche le 30/06.
* Un atelier « percussion » sera proposé par Sébastien (l’intervenant des CMR) le 19/06.
* Une pièce de théâtre « le magicien d’Oz » sera présentée le 27/06.
* Lors des sorties scolaires, l’école prévient la mairie qui ne comptabilise pas les repas pour les familles.
* La chorale des élèves de maternelle se produira le samedi 1er juillet à 10h avant la kermesse.
* La kermesse aura lieu le samedi 1er juillet de 11h à 14h30. Une réunion est prévue le 14 juin à 19h pour l’organisation.
1. **Questions diverses**
* Les représentants de parents d’élèves demandent quelle procédure doit être suivie en cas de problème de violence ou harcèlement subi ou causé par leurs enfants. Les enseignantes insistent sur la nécessité de prendre rendez-vous avec elles pour échanger posément sur ce type de problèmes qui ne peuvent simplement être abordés devant l’école. Toute l’équipe enseignante se mobilise très rapidement à la moindre demande.
* La mairie confirme qu’elle propose chaque année aux enseignants de CM2 une intervention dans leurs classes pour sensibiliser les enfants aux problèmes de harcèlement.
* Accueil d’enfants porteurs de handicaps : il est rappelé qu’une salle spécifique est aménagée au sein de l’école pour l’accueil d’enfants porteurs de handicap venant de n’importe quelle école de Nogent par le centre de loisir pendant les vacances.
* L’équipe d’animation qui a très bien fonctionné cette année est maintenue sur l’école pour la rentrée prochaine. Les animateurs participeront à la kermesse.
* Les représentants de parents d’élèves demandent s’il serait possible d’avoir une deuxième table de ping- pong que les élèves pourraient utiliser sur le temps périscolaire ainsi que des traçages de jeux au sol dans la cour des élémentaires.
* Les enseignantes demandent l'installation d'un tuyau d'arrosage dans le jardin afin de faciliter l'entretien du potager tout en préservant la propreté des locaux.
* En primaire, suite aux difficultés soulevées par certains enfants, les toilettes restent mixtes mais avec une identification sur la porte des toilettes filles et des toilettes garçons.